

## Volet paysager du Permis d'aménagement pour la réalisation d'une unité de méthanisation à Eve (60)



*Biogaz du Valois*

Dossier du 12 Octobre 2018  
Corrigé le 30 Novembre 2018

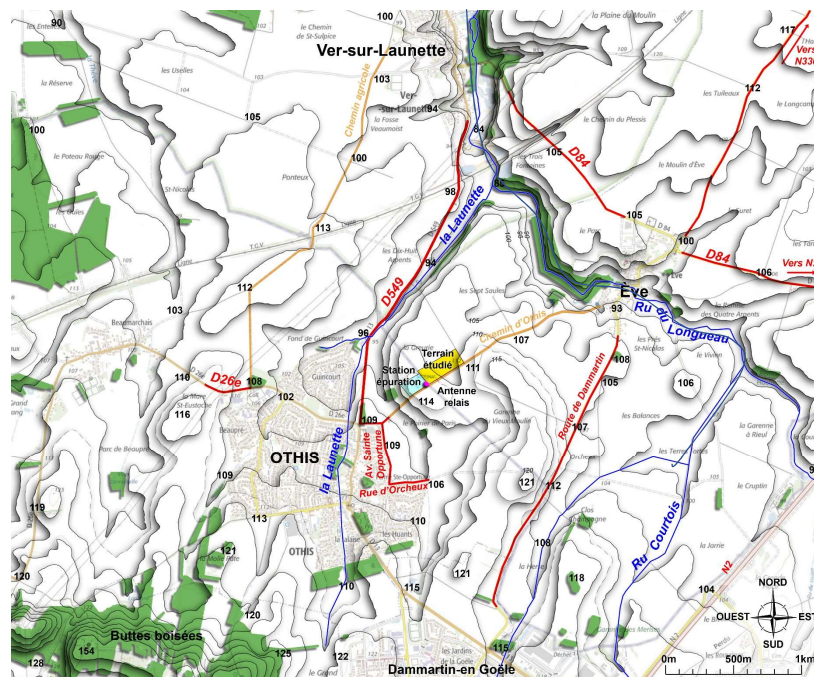


### Situation et inscription dans le relief du site d'implantation de l'unité de méthanisation

Le terrain proposé pour l'implantation de la future unité de méthanisation est situé sur la commune d'Eve, dans l'Oise. Son altitude est comprise entre 107 m et 114 m.

Le relief du territoire environnant est constitué de plusieurs vallons créés par des cours d'eau s'écoulant globalement du sud vers le nord et recotant les eaux de ruissèlement des buttes boisées situées au sud du site d'implantation et sur les pentes desquelles s'étire l'urbanisation de Dammartin-en-Goële.

Le site d'implantation est encadré au sud-ouest par Othis, situé en tête du vallon de la Launette, au nord-est par Eve, implanté dans le vallon du ru du Longueau, affluent de la Launette et au nord par Ver-sur-Launette, situé au point de confluence du ru du Longueau avec la Launette.



**Cartographie de situation du site d'implantation**

Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

2

## Situation et inscription dans le relief du site d'implantation de l'unité de méthanisation

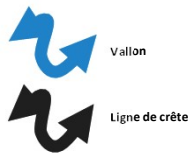
Le terrain, sur lequel sera implantée l'unité de méthanisation, est situé au bout d'une ligne de crête (ensemble de points hauts), derrière la butte qui départage les eaux de ruissellement entre la Launette et le ru de Longueau.

Une antenne relais, d'une hauteur de 35 m, a été implantée en point haut, à 114 m. Elle constitue un repère dans le paysage.

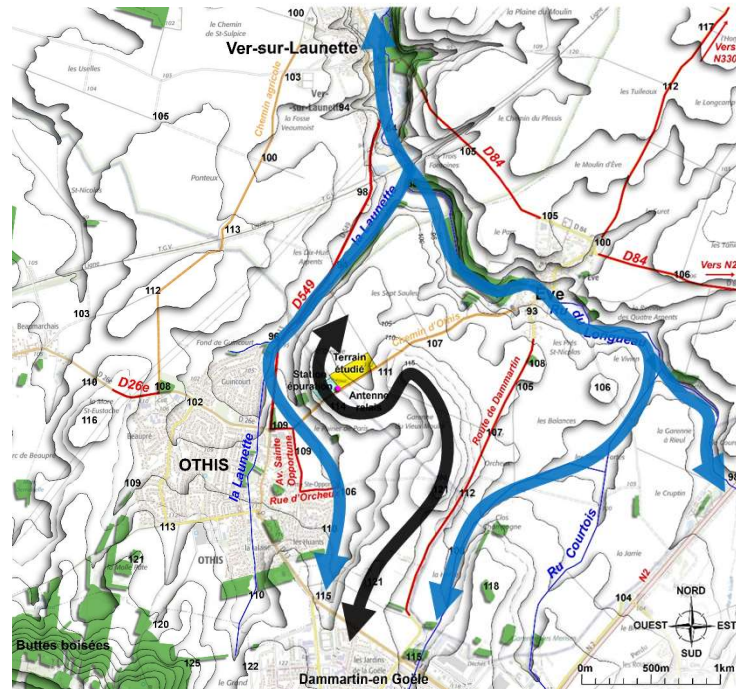
### Éléments d'analyse paysagère :

- ✓ Le relief aux alentours immédiats forme un obstacle visuel, masquant installations et constructions jusqu'à une certaine hauteur pour l'ensemble des points de vue situés au-delà, c'est-à-dire au sud et à l'est de la parcelle.
- ✓ Le site d'implantation se situe sur la partie haute du relief et il est en conséquence plus visible depuis les alentours que s'il avait été situé en fond de vallon, notamment depuis l'ouest (depuis la D549), au nord (depuis les hauteurs de Ver-sur-Launette) et au nord est (depuis la D84).

### Légende :



Cartographie du relief environnant le site d'implantation de l'unité de méthanisation



Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

3

## Situation et inscription dans le relief du site d'implantation de l'unité de méthanisation

Au Nord, le village de Ver-sur-Launette est situé en fond du vallon encaissé de la Launette, à 95 m sur les hauteurs du coteau au sud et 102 m pour son extension urbaine vers le nord. Le vieux village est à près de 22 m au-dessous du point le plus bas du site d'implantation (107 m).

### Éléments d'analyse paysagère :

- ✓ La quasi-totalité des habitations du village n'a aucune visibilité avec le site d'implantation.
- ✓ Cependant, quelques habitations en haut de coteau peuvent avoir des vues sur le site d'implantation. Ceci est toutefois à modérer en raison de l'éloignement, les premières habitations étant situées à plus de 1,7 km du terrain choisi.

Implanté en travers et au fond du vallon du ru de Longueau, le village d'Eve a une altitude qui s'étire de 93 m en pied de coteau à 105 m en haut de coteau.

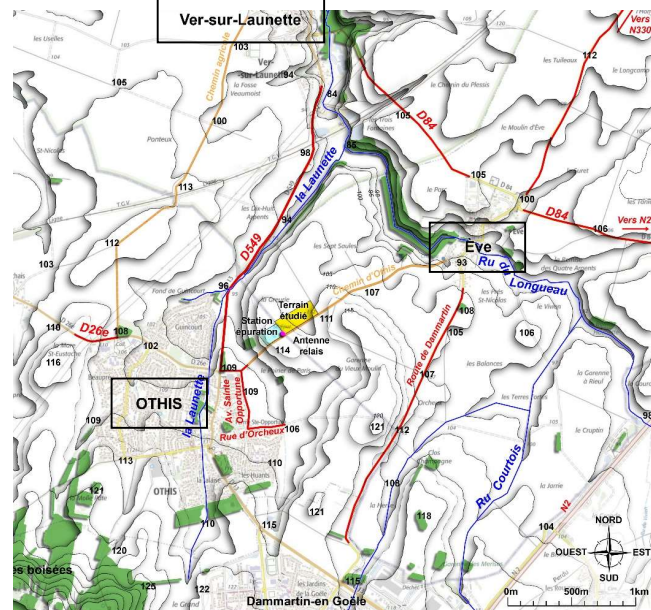
### Éléments d'analyse paysagère :

- ✓ Les habitations du vallon n'ont aucune visibilité avec le site d'implantation.
- ✓ Cependant, quelques habitations en haut de coteau peuvent avoir des vues sur le site d'implantation. Ceci est toutefois à modérer en raison de l'éloignement, les premières habitations étant situées à plus de 1,1 km du terrain.

Implanté dans une large cuvette formant la tête du vallon de la Launette, en pied de coteau des buttes boisées, l'espace urbain d'Othis a une altitude variant de 96 m, sur la D549 en direction de Ver-sur-Launette, à 118 m sur la D13 en direction de Dammartin-en-Goële.

### Éléments d'analyse paysagère :

- ✓ La majorité des habitations n'ont pas de vue plongeante sur le site d'implantation car elles sont en contrebas ou à la même hauteur. De plus, le terrain choisi pour l'implantation de l'unité de méthanisation est situé derrière une butte qui forme un obstacle visuel et masque les vues depuis Othis.
- ✓ Cependant, l'un des fronts urbains d'Othis est à proximité du terrain (500 m à 900 m) et a des vues sur sa limite sud-ouest.



Cartographie de situation du site d'implantation

Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

4

## Caractéristiques de la parcelle où sera implantée l'unité de méthanisation

Le site d'implantation pour l'unité de méthanisation est une parcelle rectangulaire d'environ 3,8 hectares située sur la commune d'Eve, en limite communale et mitoyenne à la station d'épuration d'Othis.

### Éléments d'analyse paysagère :

✓ Le choix de son implantation s'intègre dans une cohérence de territoire

La parcelle se situe le long d'une voie communale interdite à la circulation (sauf engin agricole).

### Éléments d'analyse paysagère :

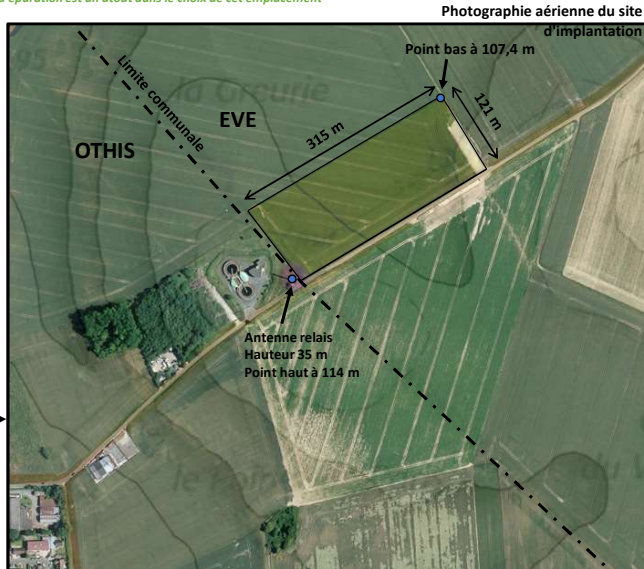
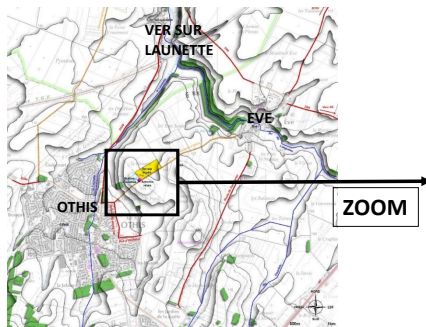
✓ L'absence de passage et de riverains immédiats autres que la station d'épuration est un atout dans le choix de cet emplacement

Le point haut du terrain, à une altitude de 113,4 m, est situé à proximité de l'antenne relais tandis que son point bas, à une altitude de 107,4 m, est situé à l'angle nord-est. La parcelle présente une pente diagonale du sud-ouest au nord-est avec un différentiel de 5,8 m.

### Éléments d'analyse paysagère :

✓ La présence d'une pente sur le terrain permet d'intégrer plus facilement des installations et des constructions, la partie haute du terrain occupant en partie les implantations réalisées sur ses parties plus basses.

A titre de repère, l'antenne relais implantée à l'angle sud-ouest de la parcelle fait une hauteur totale de 35 m avec une première plateforme à 22 m et une seconde à 27 m.



Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

## Les vues sur le site d'implantation

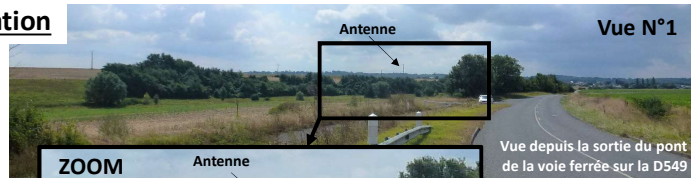
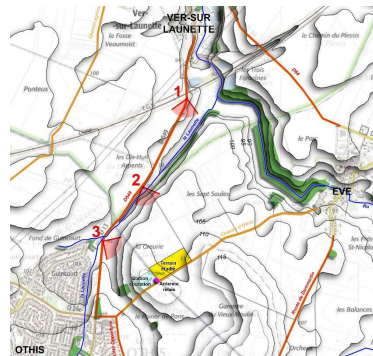
### Vues du nord-ouest au sud-ouest

Vues depuis la D549, au nord d'Othis, hors espace urbanisé, éloignées entre 500 m et 1,8 km :

Le terrain est visible depuis la route avec des vues en contrebas (points de vue depuis la route s'échelonnant entre 88 m et 96 m d'altitude, soit 10 à 20 mètres au-dessous du terrain situé entre 107 m et 114 m). On note la présence intermittente de haies sur la route qui occultent partiellement les vues vers le terrain.

### Éléments d'analyse paysagère :

L'impact paysager de futures installations et constructions sur le site d'implantation est fort mais il est à modérer par la faible valeur d'usage de ces points de vue : absence d'habitation ayant une vue sur le terrain, perceptions furtives en raison de la vitesse de déplacement car cette route n'est pas favorable aux circulations douces (vraisemblablement peu empruntée par des piétons ou vélos), présence d'écrans visuels intermittents sous forme de haies végétales atténuant les perceptions.



Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

## Les vues sur le site d'implantation

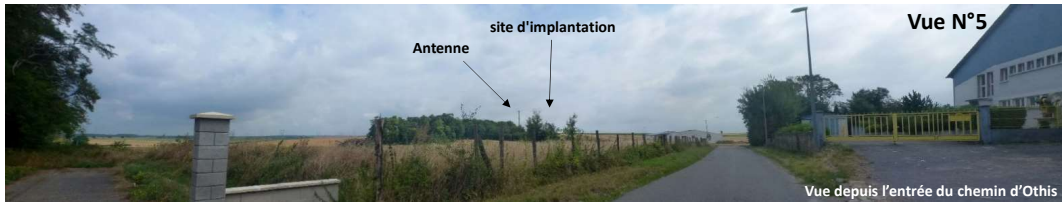
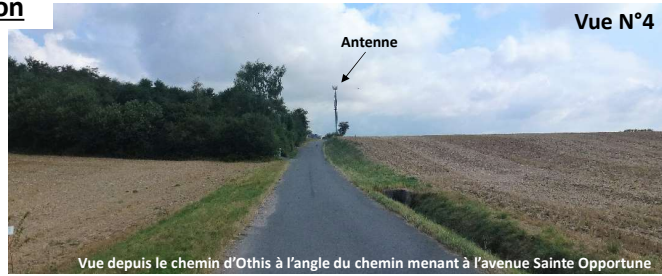
### Vues du nord-ouest au sud-ouest

Vues depuis le chemin d'Othis, à l'est d'Othis :

Le terrain choisi pour l'installation d'une unité de méthanisation se situe derrière la ligne de crête et n'est donc pas visible depuis la sortie d'Othis. Toutefois, serait visible tout élément implanté sur la parcelle et émergeant au-dessus de la ligne de crête culminant à 114 m d'altitude.

#### Éléments d'analyse paysagère :

L'impact paysager de futures installations et constructions sur le site d'implantation est fort mais il est à modérer par la faible valeur d'usage de ces points de vue, la route étant interdite à la circulation.



Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

7

## Les vues sur le site d'implantation

### Vues du nord-ouest au sud-ouest

Vues depuis l'avenue Sainte Opportune en limite de l'espace urbanisé d'Othis, éloignées entre 600 m et 950 m :

On note la présence de vues sur le site d'implantation dans sa diagonale sud-ouest/nord-est. Les points de vue varient à des altitudes comprises entre 108,1 m et 109,6 m, soit à des altitudes semblables à celles du centre du terrain. La ligne de crête constitue un obstacle visuel pour les parties plus basses du terrain.

#### Éléments d'analyse paysagère :

L'impact paysager de futures installations et constructions sur le site d'implantation est fort.



Cet impact paysager est plus important dans les parties hautes de la parcelle à l'angle sud-ouest et moindre dans les parties basses à l'angle nord-est, car ces dernières sont masquées par une ligne de crête qui compose le relief du territoire. Par ailleurs la valeur d'usage de ces points de vue est importante car il s'agit d'habitations ayant des vues directes sur le terrain. Ces points de vue sont donc sensibles et une attention particulière sera portée à l'intégration paysagère pour cet angle de vue. La déclivité de la parcelle du sud-ouest vers le nord-est est un facteur favorable à l'atténuation de l'impact paysager avec une possibilité d'implantation dans les parties basses de la parcelle des éléments les plus hauts, qui seront ainsi partiellement masqués par le nivellement naturel du terrain.



Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

8

## Les vues sur le site d'implantation

### Vues du nord-ouest au sud-ouest

Vues depuis la rue d'Orcheux en limite de l'espace urbanisé d'Othis, éloignées entre 850 m et 950 m :

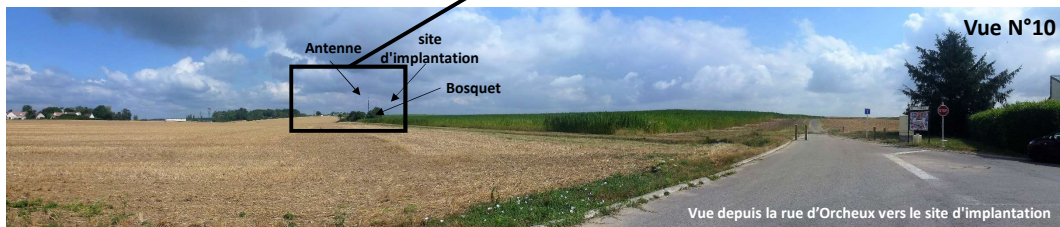
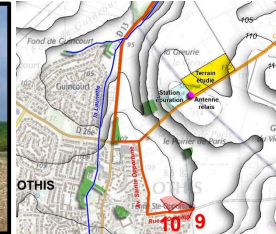
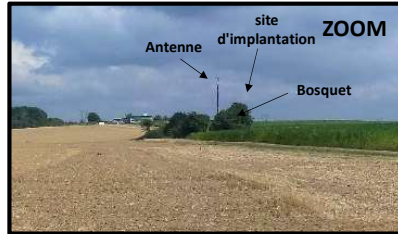
On note la présence de vues sur la façade sud du terrain. Les points de vue varient à des altitudes comprises entre 105,5 m et 108,2 m, soit à des altitudes semblables à celles des parties les plus basses du terrain, et même en deçà.

La ligne de crête constitue un obstacle visuel pour les parties plus basses du terrain. Toutefois, serait visible tout élément installé sur la parcelle et émergeant au-dessus de cette ligne de crête (dont le point le plus haut culmine à plus de 113 m).

Un bosquet au premier plan atténue les vues sur le terrain situé à l'arrière-plan.

#### Éléments d'analyse paysagère :

L'impact paysager de futures installations et constructions sur le site d'implantation est fort mais à modérer car, d'une part, seuls les éléments émergents au-dessus de la ligne de crête seront visibles depuis ces points de vue et, d'autre part, la présence d'un bosquet dans un premier plan atténue l'impact de l'arrière-plan. Toutefois, la valeur d'usage de ces points de vue est importante car il s'agit d'habitations ayant des vues directes sur le terrain. Mais cette valeur d'usage est à modérer par la configuration des constructions (rez-de-chaussée + combles) qui laisse peu de vue sur le site d'implantation et la présence de jardins, d'arbres et de haies qui limitent largement l'impact paysager depuis les habitations.



Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

9

## Les vues sur le site d'implantation

### Vues du nord-ouest au sud-ouest

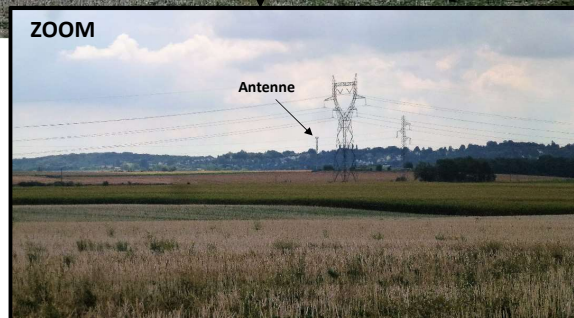
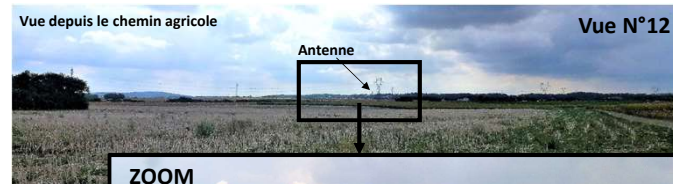
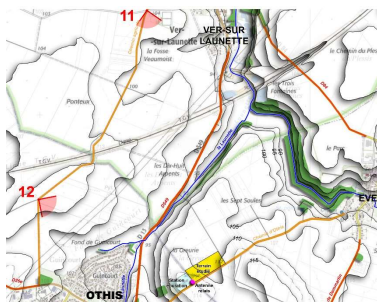
Vues depuis le chemin agricole entre Ver-sur-Launette et Beaumarchais, éloignées entre 1,3 km et 2,5 km :

On note la présence de vues lointaines à des altitudes proches de celles du site d'implantation (les points de vue depuis le chemin s'échelonnant entre 100 m et 113 m).

Le terrain est très visible car sa pente est orientée vers le chemin.

#### Éléments d'analyse paysagère :

L'impact paysager de futures installations et constructions sur le site d'implantation est modéré à fort depuis ces points de vue mais il est largement amoindri par la très faible valeur d'usage de ces points de vue. En effet, il s'agit d'un chemin rural n'étant pas répertorié comme itinéraire de randonnée, en conséquence faiblement fréquenté (en dehors de l'agriculteur et de quelques promeneurs).



Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

10

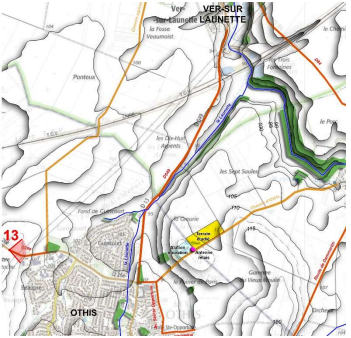
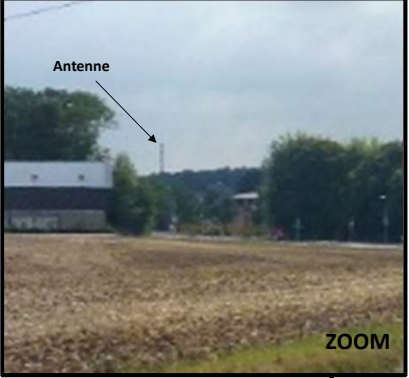
### Les vues sur le site d'implantation

*Vues du nord-ouest au sud-ouest*

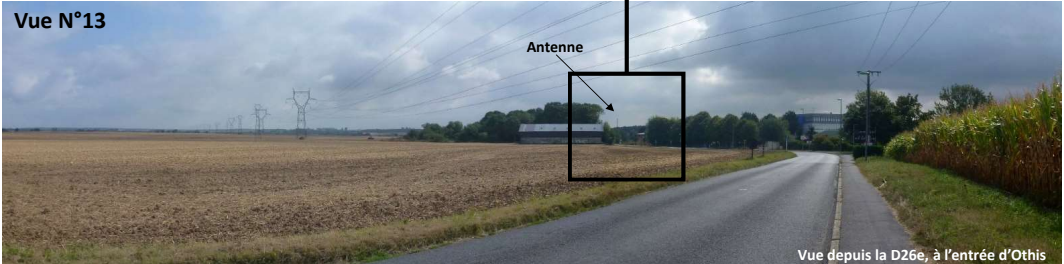
**Vues depuis la D26e**, hors espace urbanisé, éloignées de 1,6 km à 2 km :

On note la présence de vues lointaines, masquées par le relief et par les constructions et la végétation qui constituent l'espace urbain d'Othis. L'antenne relais est visible sur la moitié de sa hauteur donc seuls les éléments de grande hauteur implantés sur la parcelle étudiée seraient visibles depuis ces points de vue.

**Éléments d'analyse paysagère :**  
 L'impact paysager de futures installations et constructions sur le site d'implantation est faible à nul depuis ces points de vue en raison, d'une part, de leur éloignement et, d'autre part, de la présence d'un premier plan qui occulte tout élément de faible hauteur qui serait implanté sur le site d'implantation.  
 Par ailleurs, la valeur d'usage de ces points de vue est faible en raison de la vitesse de déplacement sur cette route.

**Vue N°13**



Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

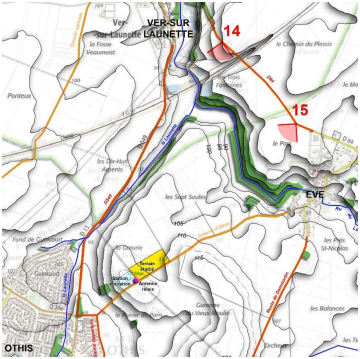
### Les vues sur le site d'implantation

*Vues du nord-est au sud-est*


**Vues depuis la D84**, de Ver-sur-Launette à Eve, hors espace urbanisé, éloignées entre 1,6 km et 2,3 km :

On note la présence de quelques vues lointaines à travers des fenêtres visuelles laissées par les boisements et la végétation qui accompagnent le vallon du ru du Longueau.

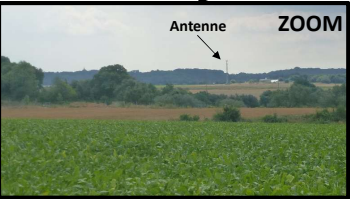
**Éléments d'analyse paysagère :**  
 L'impact paysager de futures installations et constructions sur le site d'implantation est faible à nul en raison, d'une part, de l'éloignement de ces points de vue et, d'autre part, de la présence de boisements et de végétation au premier plan qui ne laissent que très peu de fenêtres visuelles sur le site d'implantation qui est situé à l'arrière-plan.  
 Par ailleurs, la valeur d'usage de ces points de vue est faible en raison de la vitesse de déplacement sur cette route.



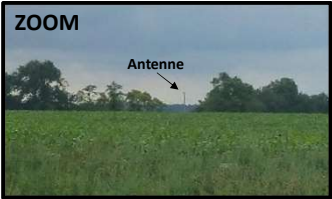
**Vue N°14**



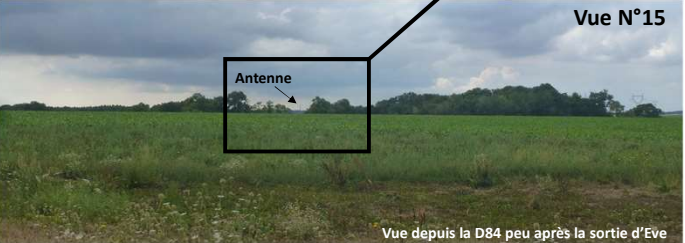
**ZOOM**



**ZOOM**



**Vue N°15**



Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

## Les vues sur le site d'implantation

### Vues du nord-est au sud-est

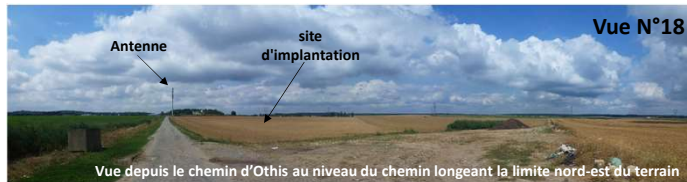
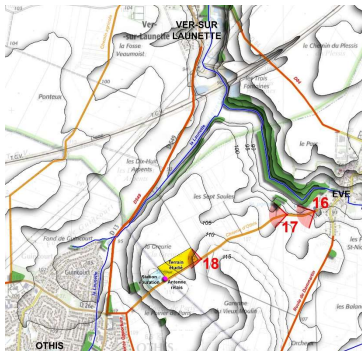
Vues depuis le chemin d'Othis, à l'ouest d'Eve, vers le site d'implantation :

On note la présence de vues sur la façade nord-est du terrain. Celui-ci, situé derrière la ligne de crête, n'est pas visible depuis la sortie d'Eve. Toutefois, serait visible tout élément installé sur la parcelle et émergeant au-dessus de cette ligne de crête (dont le point le plus haut culmine à 113 m).

#### Éléments d'analyse paysagère

L'impact paysager de futures installations et constructions sur le site d'implantation est modéré.

De plus, la valeur d'usage de ces points de vue est faible car la route est interdite à la circulation et il n'y a pas d'habitation ayant vue sur l'espace agricole à la sortie d'Eve.



## Les vues sur le site d'implantation

### Vues du nord-est au sud-est

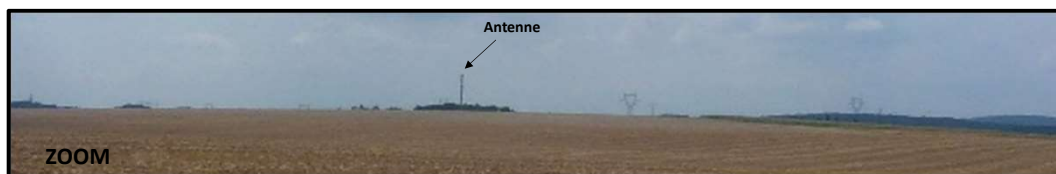
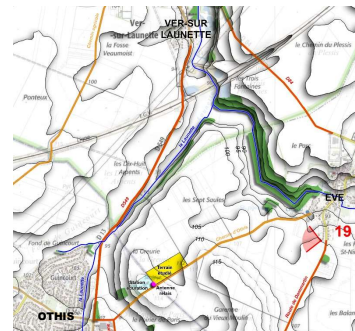
Vues depuis la route de Dammartin, en limite d'espace urbanisé d'Eve, éloignées entre 1,2 km et 1,3 km :

On note la présence de vues lointaines sur le terrain dans sa diagonale sud-est/nord-ouest. Ces points de vue sont à des altitudes en-dessous de 105 m, et donc du point le plus bas de la parcelle (107 m). La ligne de crête, qui détermine les vallons, constitue un obstacle visuel pour les parties plus basses du terrain.

#### Éléments d'analyse paysagère

L'impact paysager de futures installations et constructions sur le site d'implantation est faible à modéré, en raison principalement de l'éloignement de ces points de vue. Cet impact est encore diminué par le relief qui s'intercale entre ces points de vue et la parcelle et qui occulte les éléments situés au-dessous de la ligne de crête.

Si la valeur d'usage de ces points de vue est forte car il s'agit d'habitations ayant des vues directes sur le terrain, elle est largement amoindrie par la faible hauteur des constructions (rez-de-chaussée + combles) qui laisse peu de vue sur le site d'implantation et la présence de jardins, d'arbres et de haies qui limitent largement l'impact paysager depuis les habitations.



### Les vues sur le site d'implantation

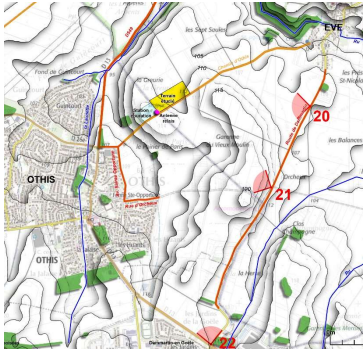
**Vues du nord-est au sud-est**

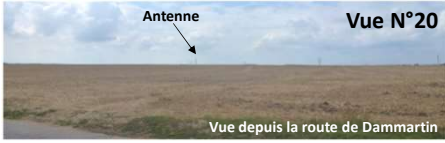
**Vues depuis la route de Dammartin** entre Eve et Dammartin-en-Goële, hors espace urbanisé, éloignées entre 950 m et 1,7 km :

On note la présence de vues lointaines ou l'absence de vue sur le terrain.

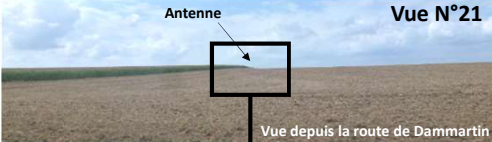
La ligne de crête s'intercale entre la route de Dammartin et le terrain avec un point haut à 121 m. Serait donc visible tout élément installé sur le site d'implantation émergeant au-dessus de la ligne de crête.

**Éléments d'analyse paysagère**  
 L'impact paysager de futures installations et constructions sur le site d'implantation est faible à nul en raison, d'une part, de l'éloignement de ces points de vue et, d'autre part, de la présence d'un relief au premier plan qui occulte ou amoindrit l'impact d'un arrière-plan.  
 Par ailleurs, la valeur d'usage de ces points de vue est faible en raison de la vitesse de déplacement sur cette route.

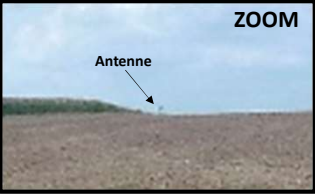
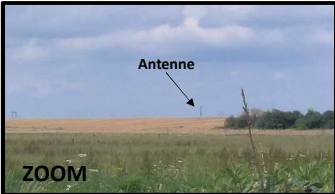


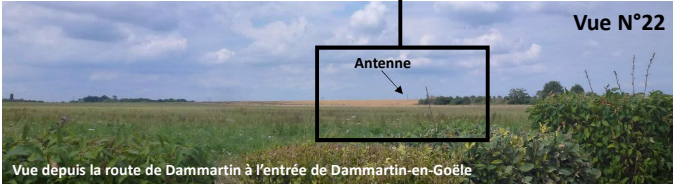


Vue depuis la route de Dammartin



Vue depuis la route de Dammartin



Vue depuis la route de Dammartin à l'entrée de Dammartin-en-Goële

Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018 15

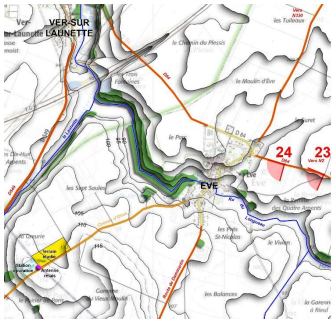
### Les vues sur le site d'implantation

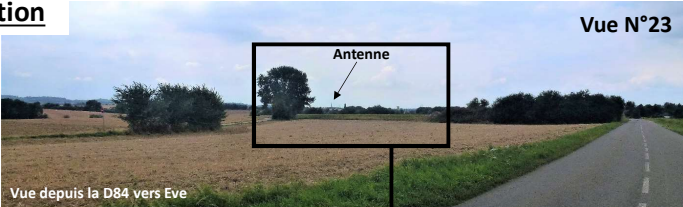
**Vues du nord-est au sud-est**

**Vues depuis la D84**, d'Eve vers la N2, hors espace urbanisé, éloignées entre 2 km et 3,5 km :

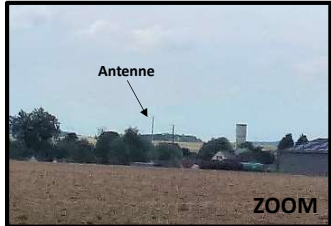
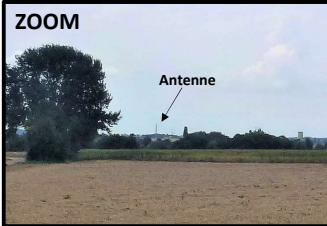
On note la présence de vues lointaines et parcellaires sur le terrain, qui est occulté soit par le relief, soit par les boisements et la végétation au premier plan.

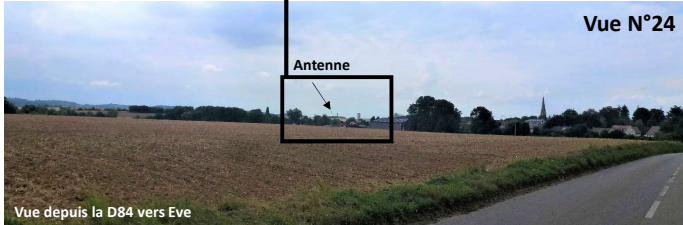
**Éléments d'analyse paysagère**  
 L'impact paysager de futures installations et constructions sur le site d'implantation est faible à nul en raison, d'une part, de l'éloignement de ces points de vue et, d'autre part, de la forte présence de boisements et de végétation au premier plan qui ne laissent que très peu de fenêtres visuelles sur le site d'implantation qui est situé à l'arrière-plan.  
 Par ailleurs, la valeur d'usage de ces points de vue est faible en raison de la vitesse de déplacement sur cette route.





Vue depuis la D84 vers Eve



Vue depuis la D84 vers Eve

Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018 16



## Les vues sur le site d'implantation

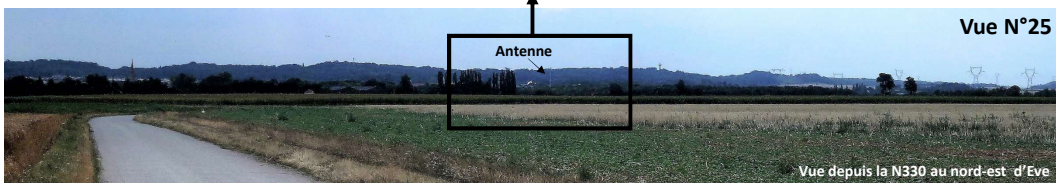
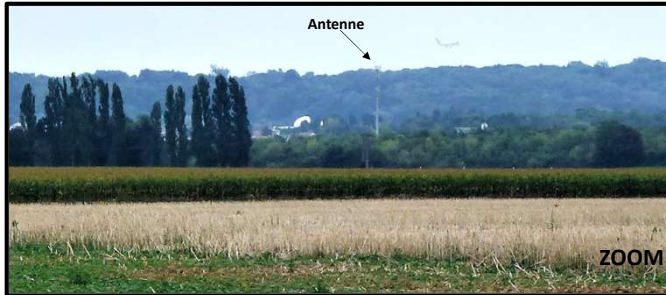
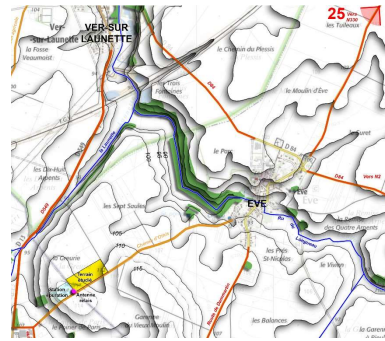
### Vues du nord-est au sud-est

Vues depuis la voie communale d'Eve vers la N330, éloignées entre 2 km et 4 km :

On note la présence de vues très lointaines et parcellaires sur le terrain, largement occulté par le village d'Eve, les boisements et la végétation.

### Éléments d'analyse paysagère

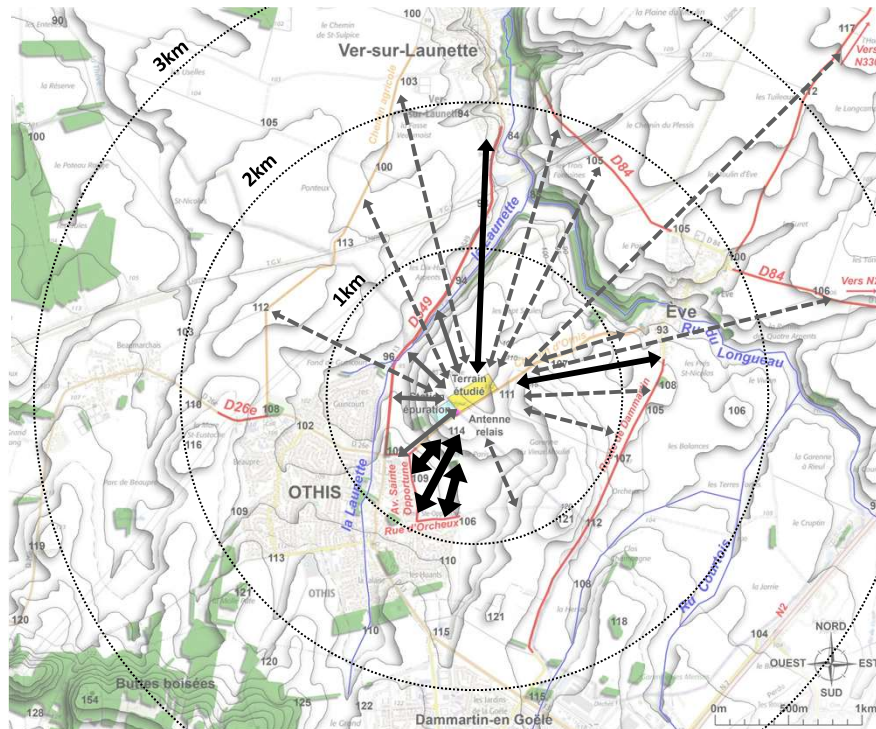
L'impact paysager de futures installations et constructions sur le site d'implantation est faible à nul depuis ces points de vue en raison, d'une part, de leur grand éloignement et, d'autre part, de la présence de nombreux éléments au premier plan qui masquent tout ou partie du site d'implantation, y compris pour d'éventuels éléments de plus grande hauteur. Par ailleurs, la valeur d'usage de ces points de vue est faible en raison de la vitesse de déplacement sur cette route.



Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

## Cartographie de synthèse des impacts paysagers des futures installations et constructions de l'unité de méthanisation et de la valeur d'usage des différents points de vue

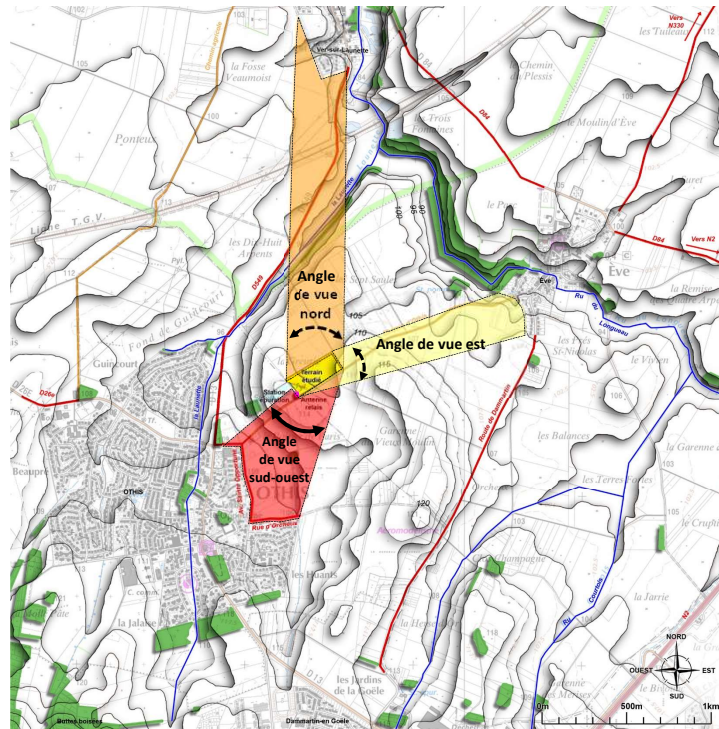
- ↗ Impact paysager modéré à fort et valeur d'usage importante
- ↘ Impact paysager faible à modéré et valeur d'usage importante
- ↔ Impact paysager modéré à fort et valeur d'usage peu importante
- ↖ Impact paysager faible à modéré et valeur d'usage peu importante



Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

**Cartographie des angles de vue sensibles et préconisations de plantation pour l'intégration paysagère de la future unité de méthanisation**

- Angle de vue sud-ouest à occulter sur l'ensemble du linéaire par des écrans végétaux denses et hauts afin de préserver les vues des fronts urbains d'Othis qui sont à proximité
- Angle de vue nord à filtrer par des écrans végétaux discontinus ou des arbres isolés pour intégrer les constructions et les installations dans un ensemble arboré
- Angle de vue est à accompagner par des écrans végétaux discontinus ou des arbres isolés pour mettre en valeur l'entrée du terrain sur le chemin d'Othis



Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

19

**Observation de la végétation environnante en vue d'intégration paysagère du projet**

**Structures paysagères diversifiées : bosquets, arbres isolés, haies champêtres, haies vives ...**

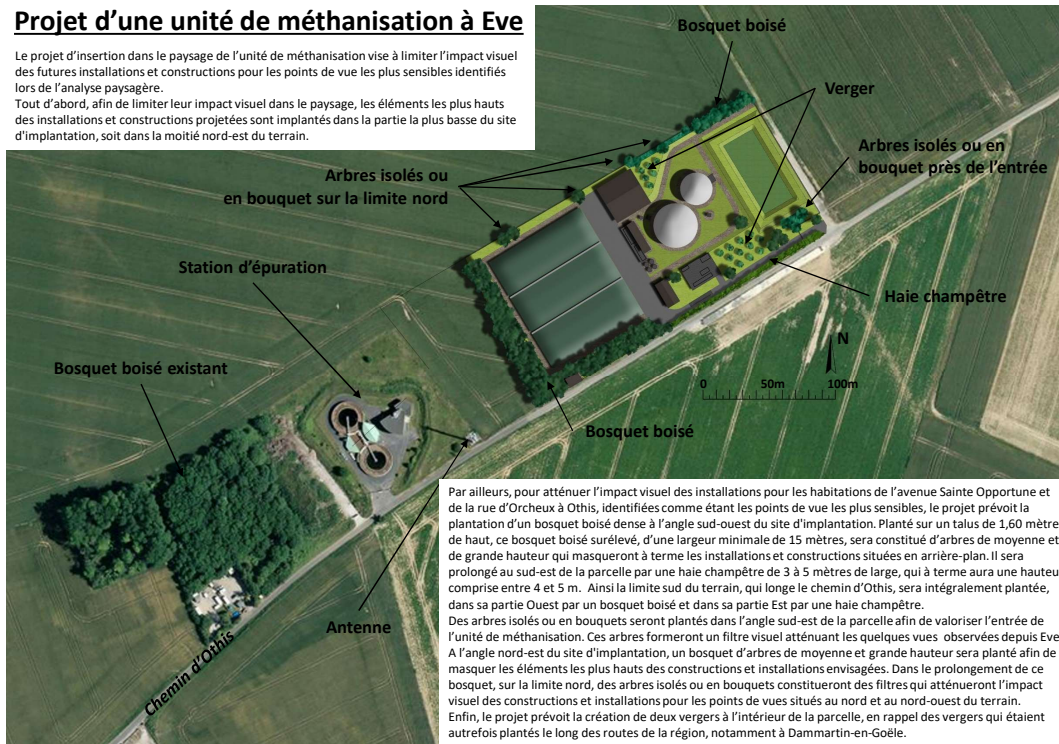


Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

20

### Projet d'une unité de méthanisation à Eve

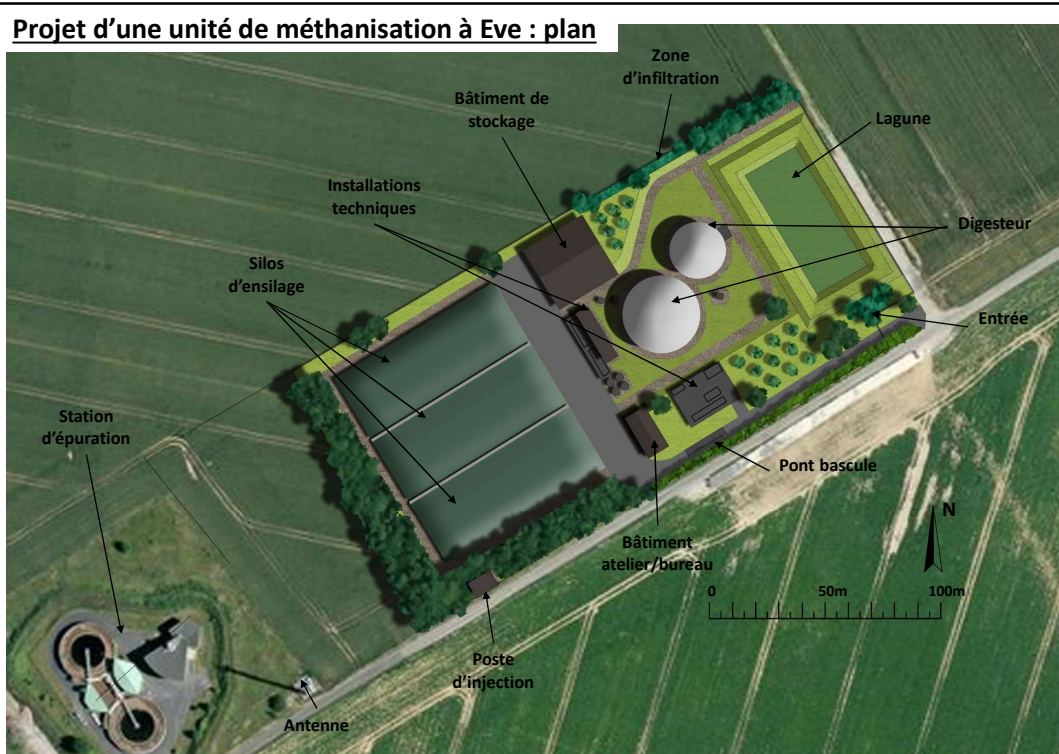
Le projet d'insertion dans le paysage de l'unité de méthanisation vise à limiter l'impact visuel des futures installations et constructions pour les points de vue les plus sensibles identifiés lors de l'analyse paysagère.  
 Tout d'abord, afin de limiter leur impact visuel dans le paysage, les éléments les plus hauts des installations et constructions projetées sont implantés dans la partie la plus basse du site d'implantation, soit dans la moitié nord-est du terrain.



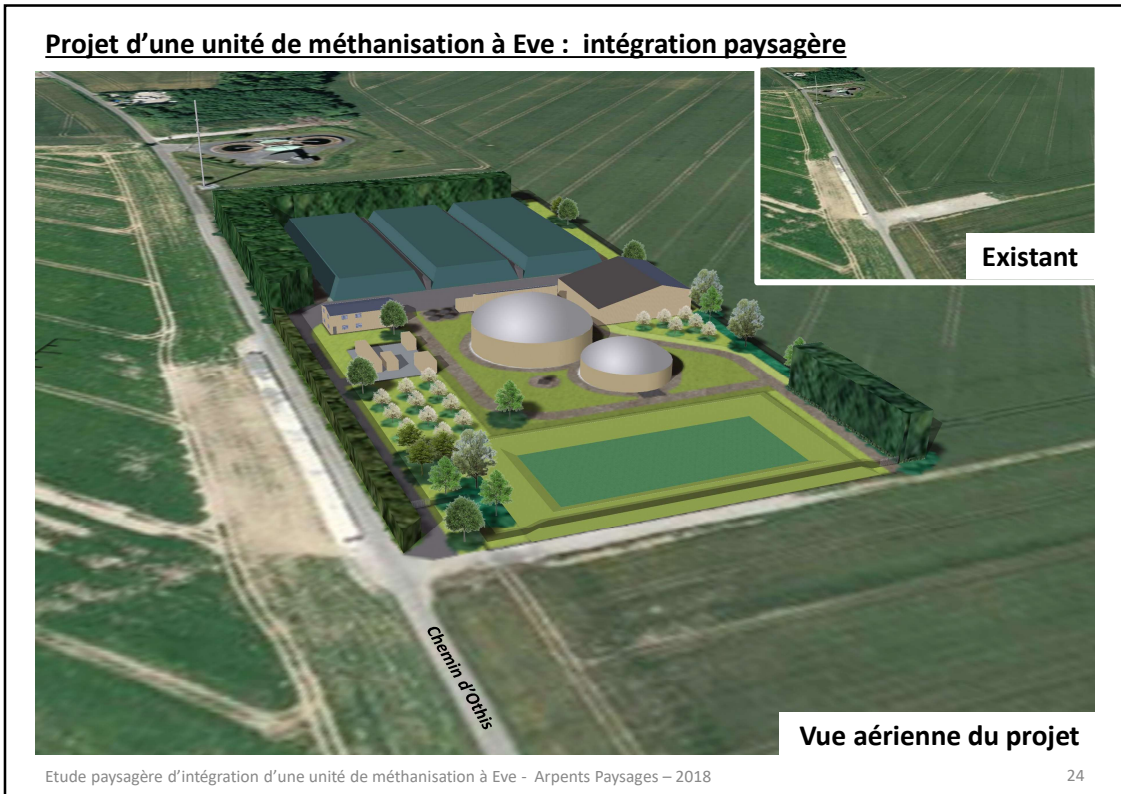
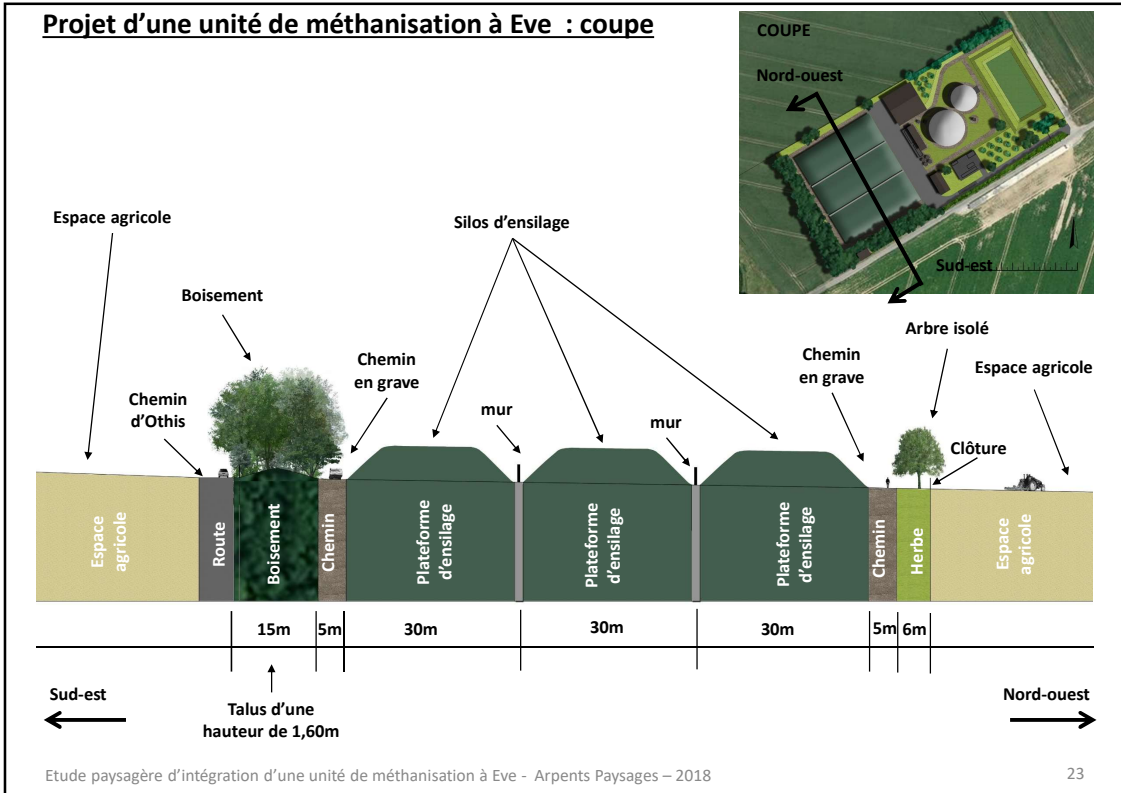
Par ailleurs, pour atténuer l'impact visuel des installations pour les habitations de l'avenue Sainte Opportune et de la rue d'Orcheux à Othis, identifiées comme étant les points de vue les plus sensibles, le projet prévoit la plantation d'un bosquet boisé dense à l'angle sud-ouest du site d'implantation. Planté sur un talus de 1,60 mètres de haut, ce bosquet boisé surélevé, d'une largeur minimale de 15 mètres, sera constitué d'arbres de moyenne et de grande hauteur qui masqueront à terme les installations et constructions situées en arrière-plan. Il sera prolongé au sud-est de la parcelle par une haie champêtre de 3 à 5 mètres de large, qui à terme aura une hauteur comprise entre 4 et 5 m. Ainsi la limite sud du terrain, qui longe le chemin d'Othis, sera intégralement plantée, dans sa partie Ouest par un bosquet boisé et dans sa partie Est par une haie champêtre. Des arbres isolés ou en bouquets seront plantés dans l'angle sud-est de la parcelle afin de valoriser l'entrée de l'unité de méthanisation. Ces arbres formeront un filtre visuel atténuant les quelques vues observées depuis Eve. A l'angle nord-est du site d'implantation, un bosquet d'arbres de moyenne et grande hauteur sera planté afin de masquer les éléments les plus hauts des constructions et installations envisagées. Dans le prolongement de ce bosquet, sur la limite nord, des arbres isolés ou en bouquets constitueront des filtres qui atténueront l'impact visuel des constructions et installations pour les points de vues situés au nord et au nord-ouest du terrain. Enfin, le projet prévoit la création de deux vergers à l'intérieur de la parcelle, en rappel des vergers qui étaient autrefois plantés le long des routes de la région, notamment à Dammartin-en-Goële.

Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

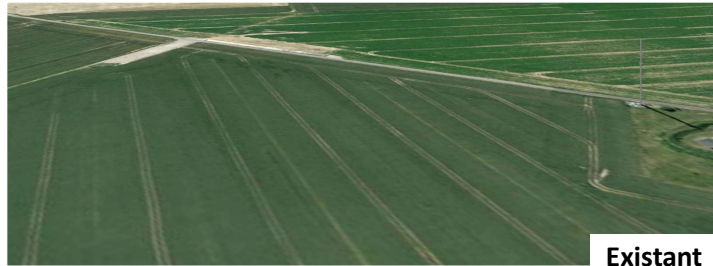
### Projet d'une unité de méthanisation à Eve : plan



Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018



**Projet d'une unité de méthanisation à Eve : intégration paysagère**



**Existant**



**Vue aérienne du projet**

Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

25

**Projet d'une unité de méthanisation à Eve : intégration paysagère**



**Insertion du projet**



**Existant**

**Vue depuis le chemin d'Othis au sud est du site**

Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

26

**Projet d'une unité de méthanisation à Eve : intégration paysagère**



**Insertion du projet**

**Vue depuis le chemin agricole  
au nord ouest du site**

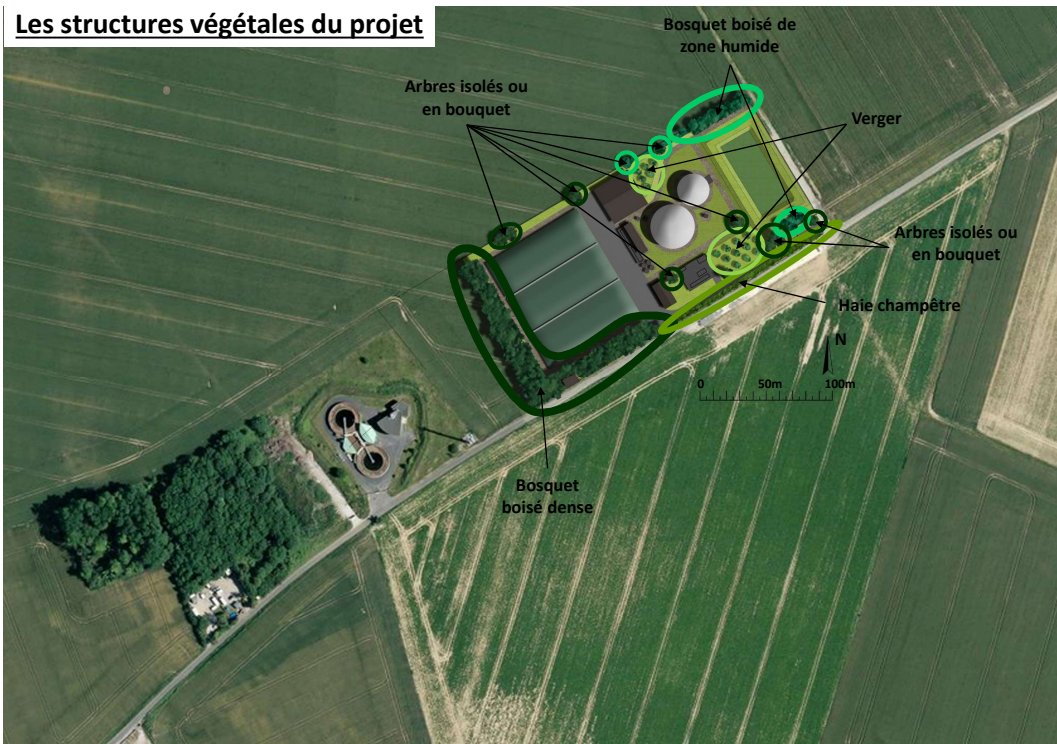


**Existant**

Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

27

**Les structures végétales du projet**



Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

28

## Palette végétale du projet : composition des bosquets boisés

De façon mimétique aux bosquets boisés présents dans le paysage environnant, le projet prévoit la constitution de boisements qui permettront à terme une bonne insertion paysagère de l'unité de méthanisation et participeront à une valorisation environnementale du territoire. En effet les bosquets boisés, au-delà de leur valeur paysagère, servent de zone de refuge pour la faune et la flore et sont favorables à la préservation de certaines espèces. Les bosquets boisés prévus au projet sont des bandes boisées plantées d'arbres de moyen et grand développement. D'une largeur variant de 10 et 20 m, ils formeront à terme des écrans denses qui masquent les constructions et les installations situées en arrière-plan.



Erable champêtre – *Acer campestre*



Merisier – *Prunus avium*



Bouleau blanc – *Betula verrucosa*



Tilleul à petites feuilles – *Tilia cordata*



Alisier – *Sorbus torminalis*



Aulne glutineux – *Alnus glutinosa*



Saule marsault – *Salix caprea*



Saule blanc – *Salix alba*

Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

29

## Palette végétale du projet : arbres isolés ou en bouquet

Les arbres isolés ou en bouquet **filtrent les vues**, marquent **l'identité** ou **valorisent un lieu** et constituent des **points de repère** dans le paysage. Ils contribuent fortement à la valorisation des paysages agricoles.



Merisier – *Prunus avium*



Poirier commun – *Pyrus communis*



Charme commun – *Carpinus betulus*



Chêne pédonculé – *Quercus robur*



Tilleul à petites feuilles – *Tilia cordata*



Peuplier tremble – *Populus tremula*

Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

30

## Palette végétale du projet : les haies champêtres

Les haies champêtres sont constituées d'arbustes et d'arbrisseaux en port libre. Elles ont une forte valeur environnementale car elles proposent aux oiseaux, ainsi qu'à une faune variée, refuge et nourriture. Plantées sur une largeur variant de 2,5 à 5 m, elles masquent sur 3 à 6 m de hauteur les constructions et les installations situées en arrière plan.



Noisetier coudrier – *Corylus avellana*

Cornouiller mâle – *Cornus mas*

Houx – *Ilex aquifolium*



Aubépine – *Crataegus monogyna*

Amélanchier – *Amelanchier ovalis*

Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

31

## Palette végétale du projet : les haies champêtres

(suite)



Eglantier – *Rosa canina*

Mûre – *Rubus fruticosus*

Fusain d'Europe – *Euonymus europaeus*

Viorne obier – *Viburnum opulus*



Chèvrefeuille – *Lonicera Henryi*

Troëne commun – *Ligustrum vulgare*

Prunellier – *Prunus spinosa*

Etude paysagère d'intégration d'une unité de méthanisation à Eve - Arpents Paysages – 2018

32